

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 28 modifiant l'arrêté n° 1081 du 13 mai 1959, fixant la composition de la Commission chargée du contrôle de films et disques

n° 28

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
8 janvier 1962

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1962

Date du numéro
31 janvier 1962

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, — La Commission chargée du contrôle des films cinématographiques et des disques phonographiques, comprendra, outre les personnes énumérées à l'article premier de l'arrêté n° 1081 du 13 mai 1959: — un membre, désigné par le Chef de Territoire, de son Cabinet civil ou militaire.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, Jacques COMPAIN.